



# DÉTAIL DU PROGRAMME REENTRY® – CANADA

## Champ d'application

Le propriétaire demande que soient recyclés de manière optimale les revêtements postconsommation d'Interface — carreaux de tapis et carreaux de vinyle de luxe (LVT) à endos Sound ChoiceMC.

Un plan de recyclage doit être soumis. Les méthodes acceptées sont les suivantes :

1. Recyclage – Transformation des matériaux usés en nouveaux matériaux de valeur équivalente (p. ex. transformation de carreaux de tapis usés en carreaux de tapis neufs).
2. Revalorisation – Réutilisation d'un produit par une organisation ou un particulier. Interface peut faciliter le don de carreaux de tapis et de LVT Sound Choice usagés à des organismes de bienfaisance ou à des organismes sans but lucratif.

## Description des prestations

Ramassage (main-d'œuvre): Les carreaux de tapis et les LVT Sound Choice d'Interface posés avec un système d'installation temporaire doivent être retirés du site et préparés pour leur transport au dépôt, selon le type de matériau et les options de recyclage retenues.

Il faut obtenir un numéro d'autorisation de retour (RMA) pour tout matériel avant de l'apporter au dépôt.

Le retrait doit respecter les exigences suivantes :

### A. Retrait des carreaux de tapis pour recyclage

1. Les carreaux admissibles doivent être palettisés et solidement emballés pour le transport (p. ex. pellicule rétractable, cerclage ou feuillards). Les palettes doivent mesurer au minimum 102 cm (40 po) x 102 cm (40 po) et être empilées sur environ 137 cm (54 po) de hauteur. Elles ne doivent pas être empilées dans les remorques.
2. Les carreaux doivent rester secs et ne présenter aucun dommage lié à l'humidité.
3. Les remorques doivent être exemptes de tout débris non lié aux tapis (p. ex. débris de construction, boîtes de carton, déchets).
4. Les matériaux doivent être exempts de moisissure. Les tapis mouillés ne seront pas acceptés.
5. Les matériaux ne doivent pas contenir de vinyle-amiante ni d'adhésifs contenant de l'amiante.
6. Les matériaux doivent avoir été installés avec un adhésif amovible ou avec le système d'installation de carreaux de tapis TacTilesMC d'Interface.

### B. Retrait des LVT Sound Choice d'Interface pour recyclage

1. Les LVT Sound Choice doivent être palettisés et solidement emballés pour le transport. Les planches

doivent être empilées en alternance sur environ 2 pi de hauteur dans un sens, puis dans l'autre (à 90°). Les LVT de 50 cm peuvent être empilés de la même manière que les carreaux de tapis (section A). Les palettes doivent mesurer au minimum 102 cm (40 po) x 102 cm (40 po) et être empilées sur environ 122 cm (48 po) de hauteur, recouvertes d'une pellicule rétractable et cerclées. Les palettes ne doivent pas être empilées dans les remorques.

2. Les carreaux doivent rester secs et exempts de dommages liés à l'humidité. Les LVT mouillés ne seront pas acceptés.
3. Les matériaux doivent être exempts de moisissure.
4. Les matériaux ne doivent pas contenir de vinyle-amiante ni d'adhésifs contenant de l'amiante.
5. Les matériaux doivent avoir été installés avec un adhésif amovible.

### C. Revalorisation des matériaux de tapis

1. L'approbation des matériaux pour un éventuel don sera déterminée sur le site ou au moment de la soumission des carreaux de tapis.
2. Les matériaux doivent être regroupés sur une palette d'au moins 102 cm (40 po) de côté, puis enveloppés d'une pellicule rétractable.

### Traitement

Toutes les options de recyclage doivent être clairement présentées, oralement ou par écrit, avant le début des travaux.

Le demandeur des services ainsi qu'Interface doivent approuver par écrit l'option retenue.

### Certification

Un certificat pourra être fourni sur demande afin d'attester de la récupération et de confirmer le poids des matériaux détournés de l'enfouissement.

InterfaceFLOR Canada, Inc. se réserve le droit de refuser tout chargement ne respectant pas ces directives ou d'imposer des pénalités en cas de non-conformité.

Des frais de 0,25 \$ par livre peuvent être facturés à tout client d'Interface en cas de non-respect des modalités ci-dessus.

InterfaceFLOR Canada, Inc. ne facturera aucun frais pour le recyclage par ReEntry des carreaux de tapis et des LVT Sound Choice d'Interface posés avec un système d'installation temporaire si un nouveau revêtement de plancher d'Interface est installé

Pour planifier la collecte des matériaux, veuillez contacter un représentant du programme ReEntry au 1 855 553-6879 ou par courriel à [reentry.canada@interface.com](mailto:reentry.canada@interface.com).